

DEPARTEMENT  
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT  
DES ANDELYS

**MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY**

CANTON DE VERNON

TEL : 02.32.52.12.94

TELECOPIE : 02.32.52.17.77

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION

LE : 11/10/2021

Séance du Vendredi 15 Octobre 2021

DATE D'AFFICHAGE

LE : 22/10/2021

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENT : 11

VOTES : 12

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN, le vendredi 15 octobre à 19h30, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 11 octobre 2021, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Héléna MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 4

POUVOIR : 1

PRESENTS : Yann GRUMBACH, Bénédicte VALLET, Jean-Yves SCHROEYERS, Jonathan PETIT, Serge BEGUIN, Isabelle PANCHOUT, Katia DRAGEE, Reynald AIGNEL, Lydia KONYA, Christian MAZURE.

ABSENTS EXCUSES : Tom KUBLER, Claire ESPASA, Rémy PONT, Alexandre PARIS (pouvoir donné à M.MAZURE).

Secrétaire de séance : Jonathan PETIT

Délibération : convention de fourniture de repas scolaires – acceptation de la proposition l'Entreprise LA NORMANDE

Considérant que la société actuelle LA NORMANDE donne entière satisfaction et après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'accepter la proposition de l'Entreprise LA NORMANDE pour la fourniture de repas au restaurant scolaire (élémentaire – 5 composants avec choix + le pain, prix d'un repas : 2.6995€HT),
- D'autoriser le Maire à signer la convention d'une durée de 1 an du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022.

Pour extrait conforme au registre.  
Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 15 octobre 2021  
Le Maire, Héléna MARTINEZ.

